

## AIRE DE STATIONNEMENT CAMPING-CARS

Tél : 04 67 95 63 07 - [camping@mairielamalou.fr](mailto:camping@mairielamalou.fr)

### FICHE DE RESERVATION 2019

Nom-Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... - ...../...../...../...../.....

Email : .....@.....

Immatriculation du véhicule : ..... Marque du véhicule : .....

**DATE ARRIVEE** : ...../...../..... *Entre 13h30 et 15h45*

**DATE DEPART** : ...../...../..... *Entre 8h00 et 12 h 00*

Dimension de l'emplacement souhaité :  jusqu'à 8 m  jusqu'à 12 m

Nombre de personnes :    Adulte .....            Enfant (-7ans).....            Animal .....

### CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

La réservation n'est effective qu'après le **retour de la fiche de réservation accompagnée d'un chèque d'acompte de 60 € (ordre : régisseur municipal), de la copie de votre pièce d'identité et de la copie de la carte grise du camping-car.**

La réservation ne sera valable que pour les jours mentionnés ci-dessus.

Dès réception, nous vous adresserons un courrier (ou mail) de confirmation indiquant le numéro de l'emplacement qui vous a été attribué. Il est formellement interdit de changer d'emplacement pendant votre séjour.

En cas d'arrivée tardive (après 15h45), nous vous prions de nous en informer par téléphone (04 67 95 63 07). Voir conditions page suivante.

Aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé, une absence dominicale ou jour de fête.

En cas d'annulation de séjour sans avis et sans justificatif, l'acompte versé ne sera pas remboursé.

En fin de séjour, l'emplacement doit être restitué en parfait état de propreté.

Il est strictement interdit d'ouvrir les coffrets électriques. En cas de mauvaise utilisation, si la prise est abimée, les frais de changement du matériel seront à charge de l'utilisateur. (De même, pour le prêt de la carte magnétique)

**Tout locataire, le jour de son arrivée, doit se présenter en Mairie de Lamalou aux jours et heures d'ouverture muni de sa confirmation de réservation afin d'obtenir la carte magnétique d'accès à l'aire.**

Ci-joint un chèque d'un montant de 60 €, (SOIXANTE EUROS), libellé à l'ordre du **Régisseur Municipal**.

LIEU : à .....

Lu et approuvé

DATE : Le .....

SIGNATURE

DOCUMENT A COMPLETER ET RETOURNER ACCOMPAGNE DU CHEQUE DE RESERVATION A :

**Mairie – service aire de camping-cars – 3 Avenue G. Clemenceau – 34240 LAMALOU LES BAINS**